



RLM FLAMENCA 2009

A exécuter sur un rectangle de 60 x 20 m

Points tenue	Total Points
% final	
Classement	

En bride ou filet (filet obligatoire pour les chevaux de 6 ans et moins) cravache interdite, éperons facultatifs

Fig.	MOUVEMENTS OBLIGATOIRES	Note 0/10	Coef.	Total Points	OBSERVATIONS
TRAVAIL AU PAS incluant					
1	Pas allongé (minimum 20 m)		2		
2	Pas moyen (minimum 20 m)		1		
TRAVAIL AU TROT incluant					
3	épaules en dedans à droite		1		
4	épaules en dedans à gauche		1		
5	appuyer à droite		2		
6	appuyer à gauche		2		
7	Trot moyen		1		
8	Cercle de 10 m à droite		1		
9	Cercle de 10 m à gauche		1		
TRAVAIL AU GALOP incluant					
10	Cercle à juste de 10 mètres à droite		1		
11	Cercle à juste de 10 mètres à gauche		1		
12	Changement de pied de ferme à ferme de droite à gauche		2		
13	Changement de pied de ferme à ferme de gauche à droite		2		
14	Galop moyen		1		
15	L'entrée et les arrêts en début et en fin de reprise		1		

Total Exécution technique des mouvements obligatoires (maximum 200)

Fig.	MOUVEMENTS FACULTATIFS	Note 0/10	*	Points Bonus	OBSERVATIONS
16	Changement de pied en l'air de droite à gauche		*		
17	Changement de pied en l'air de gauche à droite		*		
18	Pas Espagnol (minimum 20 m)		*		

Total points bonus des mouvements facultatifs (maximum 18*)

	PRESENTATION ARTISTIQUE	Note 0/10	Coef.	Total Points	OBSERVATIONS
1	/ Le rythme, l'énergie, élasticité des allures		4		
2	Harmonie entre cavalier et cheval		4		
3	Degré de difficulté, qualité de l'exécution des mouvements		4		
4	Chorégraphie, utilisation de l'espace et originalité du tracé		4		
5	Choix de la musique, concordance avec les allures		4		

Total présentation artistique (maximum 200)

	Report total technique			
	Report total points bonus (mouvements facultatifs)			
	Report total artistique			
	Pénalité de temps (si plus de 5 mn ou moins de 4 mn 30) : moins 2 points			
	TOTAL (maximum 418)			

Signature du juge

Autres mouvements Sont interdits sous peine d'élimination : le Passage, le Piaffer, les pirouettes (1/2 ou entières) au galop, les appuyers au galop, les changements de pieds rapprochés. Tous les autres mouvements saufs ceux cités précédemment sont autorisés (exemples reculer, salut final...). (Pas de notation technique, prise en compte uniquement dans la note artistique)

TEMPS IMPARTIS DE SALUT A SALUT : de 4mn 30 à 5mn

Un autre jury composé au minimum d'un membre du comité sportif donne une note d'appréciation en tenant compte de la tenue du cavalier
Note maximum pour ce jury 20 points

Composition de la note finale avec 3 juges

Figures imposées (note des juges maxi 600 points) = 47 % de la note finale
Figures facultatives (note des juges maxi 18 points *) = 4 % de la note finale
Appréciation artistique (note des juges maxi 600 points) = 47 % de la note finale
Appréciation tenue (note du jury maxi 20 points) = 2 % de la note finale

*Explication sur la notation des figures facultatives des RLM:

Le principe de base est de donner un bonus aux cavaliers effectuant les mouvements facultatifs sans pénaliser ceux qui ne les font pas. Partant de là, la notation d'une figure facultative n'est pas prise en compte si elle ne reçoit pas au-moins la note 5.

En fait, un 1-2-3-4 donne droit à 0 point de bonus, un 5 donne droit à 1 point, un 6 à 2 points, un 7 à 3 points, etc (soit la note - 4)

3. Pour obtenir les pourcentages, et toujours pour ne pas pénaliser (dans l'expression du résultat en %) les cavaliers n'effectuant pas de mouvements facultatifs, ces dernières ne sont pas affectées d'un coefficient comptant dans la division finale pour le calcul du %

calcul du % par juge = ((points techniques + points bonus + points artistiques) / 400)*100

calcul du % final = ((total des points de chaque juge + points tenue obtenu) que divise ((400 x nombre de juge) + (20 points tenue)) *100

Théoriquement, un cavalier effectuant à la perfection les figures techniques, artistiques et facultatives obtient donc plus de 100%.

En pratique, deux cavaliers en tenue parfaite, recevant des 6 partout, avec 3 juges, l'un effectuant des mouvements facultatifs l'autre pas, obtiendront respectivement 758 points (62,13%) et 740 points (60,65%)